



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5112255

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 5/11/2025 9H27 C:000955 I:32016
V/REF : F01/CDE/V47145
V/Email reçu le Mercredi 05/11/2025 a 9H27

CDC HABITAT SOCIAL - SITE F01
SIRET : 552 046 484 00325
33 AVENUE PIERRE MENDES FRANCE
TSA 41432
75621 PARIS CEDEX 13

V/REF.IMM. 0850-0763/0F01-551A
IMMEUBLE : MARE CHENES 2 -0763
31, AVENUE DE SPRENDLINGEN
106, RUE DE LA MAURIENNE
21110 GENLIS

Dijon, le 12 Novembre 2025

Référence Marché: 076/24/R06-Lot2Q-Ag&S.Quetigny
LOCALISATION : 106 RUE DE LA MAURIENNE - GENLIS - MME VINCENT 0658246173 . 0951796360
- LOGE 203 RDC
MOTIF : INTERVENIR POUR UNE REFIXATION DE RADIATEUR - CHV141
Donneur d'ordre : M. E ALBA

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur Equipements de Chauffage:Primaire/Secondaire
INTERVENTION DU 10 NOVEMBRE 2025 A 14H45
DÉPLACEMENT DU PERSONNEL ET DU MATÉRIEL
LE RADIATEUR ÉLECTRIQUE ÉTAIT FIXÉ AVEC DE MAUVAISES CHEVILLES
DÉPOSE DES ANCIENNES FIXATIONS ET POSE DE CHEVILLES MOLLY
NETTOYAGE ET ÉVACUATION DU CHANTIER

OBSERVATIONS : DS AB Email envoyé le 12/11/25 a 10H24 M. E ALBA

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Travaux réalisés avec un véhicule atelier équipé de matériel plomberie/ chauffage (poste a souder, génératrice 220 volts, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres, tronçonneuse, etc...).
La prestation comprend en fin d'intervention le contrôle de l'étanchéité, le nettoyage du chantier, l'évacuation des déchets (sauf stipulation contraire), le relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	CHV141-Refixation radiateur	1	150,00	150,00



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5112255

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

TOTAL H.T.	150,00
T.V.A. a 10,00%	15,00
TOTAL T.T.C.En EURO	165,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2025
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN

Bon de Facturation
N° F01/V47145
du 05/11/2025

Adresse de facturation :
CDC Habitat Social
SIRET : 552046484 00325
Comptabilité Fournisseurs
33 avenue Pierre Mendès-France
TSA 41432
75621 Paris CEDEX 13

Contact : ALBA ERIC
Mail: eric.alba@cdc-habitat.fr
Tél: 09 72 67 67 20

SAS SERVIMO BOURGOGNE**550 / 570 ROUTE DE TERNANT****01570 FEILLES**

Travaux à réaliser entre le 05/11/2025 et le 16/11/2025
Marché n°054237/T50/001 Référence 076/24/R06

mail : servimobfc@servimo.fr
Tél : 00 85 20 30 60

- voir pour refixation de radiateur

Prestation Parties Privatives

MARE AUX CHENES 2 (0F01-551A-02-01)

Occupant actuel : MME VINCENT ROSALINE (233482/3)

106 RUE DE LA MAURIENNE

21110 GENLIS

Appartement n°127434, porte n°203, Rez-de-chaussée, Type 4

Tél. : 09 51 79 63 60 - Portable : 06 58 24 61 73

Prestation	P.U.HT (€)	Quantité	Montant HT (€)	TVA (€)
0F01-551A MARE AUX CHENES 2				
REFIXATION RADIATEUR (CHV141)	150,00	1,00 U	150,00	15,00
Isolement et dépose du radiateurFourniture et Mise en oeuvre de consoles ou autres dispositifs de fixation adaptés à la nature et à l'épaisseur d de la paroi, quelles que soient celles-ci. Repose du radiateur reprises de peinture si besoin				

Virements Centralisés
Paiement 60 jours à date facture

Total HT	150,00 €
Total TVA	10,00 % 15,00 €
TOTAL TTC	165,00 €

CDC Habitat Social atteste que l'immeuble objet des travaux de la présente commande est achevé depuis plus de deux ans et est à usage d'habitation. Le taux de TVA à appliquer sur les prestations est de 10,00 %.

Signataire
ALBA ERIC

La facturation concernant cet engagement devra être adressée dans un délai de 18 mois suivant l'exécution des travaux et leur réception par CDC Habitat. Passé ce délai, la facture sera considérée prescrite et ne sera pas payée. La date contractuelle retenue est la date de réception de la facture.

La facture, libellée au nom de CDC Habitat Social devra être transmise par voie dématérialisée à factures@cdc-habitat.fr pour paiement. Cette dernière devra préciser le numéro de commande. Sans cette mention, elle sera retournée. Veuillez noter qu'il est nécessaire d'attendre la réception du bon de facturation pour envoyer votre facture (la réception attestant de la réalisation effective des prestations commandées).

Attestation écrite de communication des documents et informations relatifs à la présence d'amiante et de plomb.
(Art. R 4412-97 du Code du Travail modifié par Décret n°2012-639 du 4 mai 2012) (Art. L 1334-9 du Code de la Santé Publique)

L'entreprise reconnaît disposer de tous les équipements et logiciels informatiques nécessaires, avoir pu éditer et consulter à partir du site Extranet dédié : <https://echodiag-cdchs.cdc-habitat.fr>, le (les) D.T.A, D.A.P.P et C.R.E.P du (des) bâtiment(s) objet(s) des travaux décrits dans le présent bon de commande.

Votre login de connexion est : 29910967351. Le mot de passe est : CDCH@biTat0000.